



# municipalité & famille



LE « PENSER ET AGIR FAMILLE » DU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

## UN NOUVEAU-NÉ!

# UN BULLETIN SUR L'ACTION MUNICIPALE EN FAVEUR DES FAMILLES



C'est avec beaucoup de fierté et de satisfaction que le Carrefour initie son bulletin d'information. Une telle publication se veut à la fois un lien entre les membres et entre le Carrefour et son réseau. Il y a quelques mois le Carrefour transmettait, à ses membres, un questionnaire sur leurs attentes relativement au rôle du Carrefour et aux actions qu'il devrait poser dans l'avenir. Il y avait une question spécifique sur la mise sur pied d'une publication régulière d'informations. Majoritairement, les membres ont indiqué qu'une telle réalisation serait importante, à la fois pour favoriser la circulation de l'information dans le réseau et pour alimenter la réflexion en matière de soutien municipal à apporter aux familles. Notre bulletin arrive donc à point nommé.

Nouvelles et réalisations des membres, résultats de recherches, références de lectures, état de situation sur le réseau, annonce d'événements, familles du monde et développement des politiques familiales municipales constitueront l'essentiel du menu de la publication.

Les chroniques abordent divers aspects de l'action municipale et les familles, renseignent sur des initiatives de recherche en cours et informent sur le développement des politiques familiales municipales. Le bulletin sera publié quatre fois par année: octobre, janvier, avril et juillet.

Le bulletin est diffusé aux membres et à des organismes et réseaux concernés par l'action municipale en faveur des familles. Il est également disponible sur le site internet du CAMF, au: [www.carrefourmunicipal.qc.ca](http://www.carrefourmunicipal.qc.ca)

Votre appréciation sur ce premier numéro nous importe! N'hésitez pas à nous écrire ou à nous téléphoner afin de nous fournir vos commentaires, des suggestions et des idées de contenu à:

[info@carrefourmunicipal.qc.ca](mailto:info@carrefourmunicipal.qc.ca)

Bonne lecture.

Jacques Lizée  
Directeur général

1.1

## sommaire

### 02 EN BREF

Un conseil d'administration  
représentatif et dynamique  
Les formateurs du CAMF réunis  
À voir et à lire  
Courrier du lecteur  
Notre réseau  
Bon d'adhésion

### 04 LES PRIX ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

### 06 FINANCEMENT

Mesure de soutien aux municipalités

### 07 POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES

East Broughton pense « famille »

### 08 DOSSIER FAMILLE

Convergence dans les communautés locales  
Aménager la ville pour le bien-être  
des enfants

### 10 LES FAMILLES DANS LE MONDE

La famille sans frontières

### 11 DU TEMPS POUR LES FAMILLES

C'est l'affaire de tous

### 12 RENDEZ-VOUS ANNUEL

16<sup>e</sup> colloque, 28-30 mai à Shawinigan  
Vous aimeriez accueillir le 17<sup>e</sup> colloque  
en 2005

La production des Actes du 15<sup>e</sup> colloque  
va bon train  
Calendrier

## Bonne année 2004

À l'occasion du temps des Fêtes, rien n'est  
plus agréable que de festoyer avec ceux qu'on aime.  
L'équipe du Carrefour vous souhaite une prochaine  
année à l'enseigne du succès dans la réalisation  
des projets les plus chers!

Mais, nous vous souhaitons par-dessus tout une bonne  
santé pour bien profiter de ce que la vie offre de meilleur!

# UN CONSEIL D'ADMINISTRATION REPRÉSENTATIF ET DYNAMIQUE

**M. Pierre Gingras**, président, maire de Blainville, représentant de l'UMQ

**M<sup>me</sup> Réjane T. Salvail**, première vice-présidente, maire de Sainte-Anne-de-Sorel, représentante de la FQM

**M<sup>me</sup> Lucie F. Roussel**, deuxième vice-présidente, conseillère municipale de La Prairie, représentante des municipalités de 20 000 à 49 999 habitants

**M. Bertrand Girard**, trésorier, conseiller municipal de Longueuil, représentant des municipalités de 50 000 habitants et plus

**M<sup>me</sup> Claire Tellier**, conseillère municipale de Sainte-Geneviève-de-Berthier, représentante des municipalités de 1 à 4 999 habitants

**M<sup>me</sup> Nadine Bourgeois**, conseillère municipale d'Otterburn Park, représentante des municipalités de 5 000 à 9 999 habitants

**M<sup>me</sup> Marie-Ginette Lafrance**, conseillère municipale de Saint-Basile-le-Grand, représentante des municipalités de 10 000 à 19 999 habitants

**M. Pierre Boisvert**, conseiller municipal de Sherbrooke, représentant des municipalités de 50 000 habitants et plus

**M<sup>me</sup> Josette Allard-Gignac**, représentante de la ville hôte du colloque 2004, conseillère municipale de Shawinigan

**M. Guy Charland**, secrétaire-trésorier, MRC Coaticook, représentant des MRC

**M. Réal Hébert**, Maison de la famille de Brossard

**M<sup>me</sup> Colette Bédard**, personne ressource

**M<sup>me</sup> Louise Houde**, ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir



Selon le maire de Blainville et président du CAMF, M. Pierre Gingras, une politique familiale municipale est «un investissement et non une dépense». Elle donne aux parents un message clair: la famille, c'est important dans notre communauté.

## VOUS VOULEZ REJOINDRE DIRECTEMENT PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE LES MEMBRES DE LA PERMANENCE

**Jacques Lizée**, directeur général  
jacques.lizee@carrefourmunicipal.qc.ca

**Hélène Boucher**, coordonnatrice  
helene.boucher@carrefourmunicipal.qc.ca

**Isabelle Lizée**, agente de communication et de liaison  
isabelle.lizee@carrefourmunicipal.qc.ca

**Pauline Dion**, secrétaire  
pauline.dion@carrefourmunicipal.qc.ca

## LES FORMATEURS DU CAMF RÉUNIS POUR UNE SESSION DE TRAVAIL



**Q:** Quels étaient les critères de sélection de l'équipe des formateurs?

**R:** Les principaux critères étaient:

- ▣ Expérience en matière de politique familiale
- ▣ Réflexion sur le «penser et agir famille»
- ▣ Connaissance du dossier famille
- ▣ Sens politique
- ▣ Facilité en animation et en formation

**Assis:** Alvin Doucet, Pierre Audet, Lise Prévost et Pierre Lambert  
**Debout:** Jean-Pierre Lamoureux, Yves Cyr, Lise Drouin-Paquette et Jacques Lizée. Absent sur la photo: Ronald Cormier.

**Éditeur:**  
Carrefour action municipale et famille  
360, rue Lawrence, bureau 2300  
Greenfield Park J4V 2Z4

**Téléphone:** (450) 466-9777

**Télécopie:** (450) 466-6838

**Courriel:** info@carrefourmunicipal.qc.ca

**Internet:** www.carrefourmunicipal.qc.ca

**Coordination de la rédaction:** Jacques Lizée  
**Coordination de la production:** Isabelle Lizée  
**Collaborateurs:** Sylvie Jutras, Département de psychologie UQAM, Marie-Hélène Fortin, East Broughton, Lucie Fréchette, CÉRIS  
**Correction:** Colette Bédard

**Conception graphique:**  
Fusion Communications & Design

**Impression:** Le Regroupement Loisir Québec  
**Dépôt légal:** Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
4<sup>e</sup> trimestre 2003 ISSN 1708-9824







### Les Prix action municipale et famille 2003

soulignent la contribution exceptionnelle de municipalités et de personnalités en matière de soutien aux familles.

À l'occasion de la 15<sup>e</sup> édition de son colloque annuel tenu dans le cadre de la Conférence nord-américaine sur la famille: **Du temps pour la famille: c'est l'affaire de tous!** le Carrefour action municipale et famille a voulu souligner de façon toute particulière quelques contributions exceptionnelles de municipalités et de personnalités en matière de développement et soutien d'un milieu de vie propice au bien-être et à l'épanouissement des familles.

«La municipalité est le palier de gouvernement le plus près des familles. La municipalité joue donc un rôle unique pour soutenir l'épanouissement des familles de son territoire et pour faire en sorte qu'elles puissent contribuer de façon optimale à la vitalité et au développement socio-économique de l'agglomération. Tout au cours des quinze dernières années, certaines réalisations remarquables ont été mises de l'avant en ce sens par des personnalités et des municipalités engagées envers les familles. Nous sommes heureux de profiter de ce 15<sup>e</sup> anniversaire pour les souligner de façon toute particulière», a déclaré le directeur général du Carrefour, M. Jacques Lizée.

### Municipalités et MRC pionnières

**Brossard** – Dès 1989, Brossard devient la première municipalité québécoise à se doter d'une politique familiale intégrée touchant une variété de secteurs de la vie municipale, tels que l'habitation, les loisirs, les équipements, en passant par le soutien aux adolescents, le développement de services de garde et la concertation avec les familles du territoire. En 2002, l'arrondissement Brossard s'illustre à nouveau en remportant le Prix «Municipalités et familles» du Carrefour action municipale et famille, pour le projet d'histoire à la maison réalisé par les services de la Bibliothèque en partenariat avec la Maison de la famille de Brossard.

**Coaticook** – En 1991, Coaticook fut la première municipalité de cette taille à se doter d'une politique dynamique de soutien à la famille, incluant des volets d'encouragement à la natalité, d'accessibilité à la propriété pour les jeunes familles, d'aide aux organismes communautaires œuvrant auprès des familles et d'organisations d'activités de loisirs visant à répondre aux besoins des jeunes et des familles. La Ville de Coaticook s'est en outre démarquée en reconnaissant les familles comme l'unité de base d'une action municipale novatrice et concertée.

**MRC La Mitis** – En 1996, les municipalités de cette MRC se regroupent afin de se doter d'une politique familiale conjointe et intégrée. Cette initiative remarquable est tout particulièrement adaptée au contexte des municipalités de petite taille en milieu rural.



M<sup>me</sup> Carole Théberge, ministre déléguée à la Famille et le représentant du Mouvement Desjardins entourant les récipiendaires: M<sup>me</sup> Nicole Carrier, présidente de l'arrondissement Brossard de la ville de Longueuil accompagnée de M<sup>me</sup> Georgette Lepage, maire à l'époque du développement de la première politique familiale



M<sup>me</sup> Madeleine Drolet, conseillère municipale à la municipalité de Coaticook reçoit le prix des mains de M<sup>me</sup> Carole Théberge et du représentant du Mouvement Desjardins

## PRIX ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE 2004

**Votre municipalité ou MRC réalise des initiatives apportant un soutien au milieu de vie des familles!  
Faites-les nous connaître en posant une candidature aux Prix Action municipale et famille 2004.**

(voir formulaire ci-joint)



## Municipalités s'étant démarquées par l'ensemble de leur politique familiale

**Saint-Laurent** – Préoccupée de mettre en place un environnement intégré favorable aux familles, cette municipalité adopte sa politique familiale en 1999 sous le thème **La famille, un défi collectif**. Cette politique privilégie un travail en partenariat de la part des élus, du personnel de la municipalité et des représentants d'organismes pour les questions touchant la famille.

**Sherbrooke** – La municipalité adopte et implante sa politique familiale dès 1992. Depuis, l'engagement de la municipalité à l'égard de la famille ne cesse de se démontrer concrètement: un responsable des questions familiales au conseil, un coordonnateur des interventions des services municipaux à l'égard des familles, répondants «politique familiale» dans les services municipaux. Une foule de mesures touchant la sécurité, le transport, l'habitation, et plus encore, découlent de cette politique.



M<sup>me</sup> Réjane T. Salvail, maire de Sainte-Anne-de-Sorel et M<sup>me</sup> Carole Thériège (à droite) remettant le Prix aux représentants de l'arrondissement Saint-Laurent: M. Maurice Cohen, président suppléant, conseiller du district Côte-de-Liesse et membre de la Commission permanente du Conseil sur les relations interculturelles, l'habitation et le développement social et communautaire de Montréal accompagné de M. Serge Lamontagne, directeur sports, loisirs et développement social de l'arrondissement Saint-Laurent



M. Pierre Boisvert, conseiller municipal et responsable de questions familiales, accompagné de M<sup>me</sup> Lise Drouin-Paquette, conseillère municipale à l'époque de l'élaboration de la politique familiale reçoivent le prix des mains de M<sup>me</sup> Réjane T. Salvail et de M<sup>me</sup> Carole Thériège

Le jury était composé de **M<sup>me</sup> Réjane T. Salvail**, maire de Sainte-Anne-de-Sorel, représentante de la Fédération québécoise des municipalités au Carrefour et 1<sup>re</sup> vice-présidente du Carrefour, **M<sup>me</sup> Nadine Bourgeois**, conseillère municipale d'Ottburn Park et membre du Conseil d'administration du Carrefour, **M<sup>me</sup> Colette Bédard**, représentante de la Maison de la famille de Brossard, **M<sup>me</sup> Sylvie Bourassa**, de Place au Soleil du ministère Emploi, Solidarité sociale et Famille et de **M<sup>me</sup> Isabelle Lizée**, responsable des communications au Carrefour.

## Personnalité s'étant le plus illustrée dans le développement d'une politique familiale municipale

**M. Pierre Gingras** – Maire de Blainville et président du Carrefour action municipale et famille, M. Gingras est le promoteur depuis 1991 du programme «Penser et Agir Famille» à Blainville, d'abord comme conseiller municipal et par la suite comme maire. M. Gingras est membre du Forum des partenaires sur la politique familiale du gouvernement du Québec et représentant de l'Union des municipalités du Québec en matière familiale. Il est membre du conseil d'administration du Carrefour depuis 1991 et a participé activement à 13 des 15 colloques annuels de l'organisme. Enfin, M. Gingras est président de la région Nord-Amérique de l'Organisation mondiale de la famille.



M. Pierre Gingras, maire de Blainville entouré de M<sup>me</sup> Carole Thériège et de M. Jacques Lizée, directeur général du Carrefour

## Prix «Hommage» du Carrefour (à titre posthume)

**M<sup>me</sup> Hélène Moreau** – Ce prix est décerné à titre posthume à M<sup>me</sup> Hélène Moreau, qui fut présidente de la Semaine québécoise des familles, présidente du comité Famille et promotrice de la politique familiale à la MRC Nicolet-Yamaska, du Service national de préparation au mariage ainsi que du Concept famille de la région des Bois-Francs.



La directrice de la maison de la Famille des Bois-Francs, M<sup>me</sup> Lina Côté, et le président de la Fédération nationale des services de préparation au mariage, M. Paul-André Tremblay, ont remis le prix à M. Mario Vincent, conjoint de M<sup>me</sup> Moreau, aux enfants: Marie-Pier, Frédéric, Marc-André, Olivier et Michael ainsi qu'à sa mère, M<sup>me</sup> Élisabeth Moreau

En soulignant ces contributions exceptionnelles, le Carrefour a voulu remercier les personnalités et les municipalités lauréates pour leur sens de l'initiative, leur leadership dynamique et leur engagement indéfectible à l'égard des familles. Il a également tenu à mettre en valeur l'importance de l'engagement des individus et des municipalités auprès des familles et, en ce sens, le jury souhaite que ces exemples remarquables sauront contribuer à l'essor des gestes concrets pour la famille à travers tout le Québec.

## MESURE DE SOUTIEN AUX MUNICIPALITÉS ET AUX MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ (MRC) DÉSIREUSES DE SE DOTER D'UNE POLITIQUE FAMILIALE OU DE METTRE À JOUR UNE POLITIQUE EXISTANTE

La mesure a pour objet d'offrir un soutien financier et technique aux municipalités et aux MRC qui désirent «penser et agir famille».

Le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille propose un soutien incitatif, destiné à financer en partie les coûts de l'élaboration ou de la mise à jour d'une politique familiale. Ainsi, une somme de 2 275 000 \$ sera mise à la disposition des municipalités et des MRC du Québec pour la durée de la mesure. À cette aide s'ajoute la possibilité de bénéficier d'un encadrement de démarrage ou de mise à jour offert par le Carrefour action municipale et famille, reconnu pour son expertise dans ce domaine.

Il existait en 2001 près de cinquante politiques familiales municipales dont la portée s'étendait à plus de cent municipalités. Le Ministère souhaite doubler le nombre de politiques familiales d'ici 2006.

Déjà en 2002, près de soixante municipalités se sont prévaluées de la mesure de soutien offerte par le ministère afin d'élaborer une politique ou de mettre à jour une politique existante.

En se dotant d'une politique familiale, chaque municipalité disposera d'un cadre de référence et d'intervention favorable aux familles. Elle créera ainsi un milieu de vie où les familles pourront s'épanouir et encouragera le partenariat dans des actions orientées vers un grand objectif: le mieux-être des familles.

### Pour en savoir plus

Pour obtenir plus de renseignements sur la mesure de soutien aux municipalités et aux municipalités régionales de comté (MRC), notamment sur les conditions d'admissibilité, sur l'analyse des projets ou sur toute autre question, on peut communiquer avec le service des renseignements du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.

**Québec** ☎ ☎ ☎ ☎

**Numéros de téléphone**  
**Région de Montréal: (514) 873-2323 • Région de Québec: (418) 643-2323**  
**Ailleurs au Québec: 1 800 363-0310**  
**Courriel: famille@messf.gouv.qc.ca**  
**Internet: www.famille.gouv.qc.ca/programmes\_subventions/index.asp**

## SOUTIEN FINANCIER

Pour la majorité des municipalités locales ou régionales, l'aide prend la forme d'une subvention destinée à couvrir une partie des coûts d'élaboration ou de mise à jour d'une politique familiale. Il s'agit d'une mesure incitative et complémentaire, puisque le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille ne financera qu'une partie des frais occasionnés par l'adoption d'une politique familiale municipale.

### Municipalités de moins de 35 000 habitants

Le Ministère financera le projet jusqu'à concurrence de 12 000 \$, soit 50 % des coûts admissibles.

### Municipalités de 35 000 à 100 000 habitants

Le Ministère financera le projet jusqu'à concurrence de 25 000 \$, soit 50 % des coûts admissibles.

### Municipalités de 100 000 habitants et plus

Le Ministère financera le projet jusqu'à concurrence de 50 000 \$, soit 50 % des coûts admissibles.

### Municipalités de 350 000 habitants et plus réalisant le projet sur un an

Le Ministère financera le projet jusqu'à concurrence de 50 000 \$, soit 50 % des coûts admissibles.

### Municipalités de 350 000 habitants et plus réalisant le projet sur deux ans

Le Ministère financera le projet jusqu'à concurrence de 100 000 \$, soit 50 % des coûts admissibles.

### Municipalités régionales de comté

Le financement est modulé selon le même critère de population qui s'applique aux municipalités. Il est haussé de 1000 \$ par municipalité locale qui y participe.

## DÉMARCHE PROPOSÉE

- |  |  |
|--|--|
| <b>Prise de position de la municipalité en faveur des familles</b>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Amener le conseil municipal à se prononcer sur les questions familiales (résolution)</li> <li>■ Nommer un ou une responsable des questions familiales parmi les élus du conseil municipal (résolutions)</li> <li>■ Former un comité famille</li> </ul>  |
| ▼  |  |
| <b>Réflexion préalable</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Établir le profil des familles de la municipalité</li> <li>■ Préciser leurs besoins</li> <li>■ Définir ce qui est propre aux familles (par rapport aux citoyens)</li> <li>■ Faire le point sur les services et les actions en faveur des familles déjà en place dans la municipalité</li> </ul>   |
| ▼  |  |
| <b>Appel lancé aux partenaires</b>                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Déterminer les partenaires susceptibles d'intervenir en faveur des familles</li> <li>■ Inviter certains partenaires à se joindre à la municipalité dans la démarche devant conduire à l'adoption d'une politique familiale municipale et de son plan d'action</li> </ul>  |
| ▼  |  |
| <b>Définition des paramètres d'intervention et des rôles de chacun</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Définir les objectifs principaux</li> <li>■ Définir les orientations</li> <li>■ Définir le rôle de la municipalité et de ses partenaires</li> <li>■ Choisir les champs d'intervention</li> </ul>  |
| ▼  |  |
| <b>Élaboration de la politique familiale municipale</b>                | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Expliquer l'origine de la politique familiale municipale</li> <li>■ Définir la notion de famille qui a été retenue</li> <li>■ Énoncer des principes d'intervention</li> <li>■ Fixer les objectifs que l'on veut atteindre grâce à la politique</li> <li>■ Préciser les champs d'intervention retenus</li> <li>■ Définir le rôle de la municipalité et de ses partenaires</li> <li>■ Indiquer les actions envisagées et prévoir un mécanisme de suivi</li> </ul> |
| ▼  |  |
| <b>Plan d'action famille</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Préciser les champs d'intervention</li> <li>■ Rappeler les objectifs formulés dans la politique</li> <li>■ Présenter les actions retenues en fonction des objectifs</li> <li>■ Présenter les responsables des actions et leurs partenaires et définir leurs rôles</li> <li>■ Établir un échéancier</li> <li>■ Présenter les mécanismes de suivi et d'évaluation</li> </ul>  |
| ▼  |  |
| <b>Suivi, évaluation et mise à jour</b>                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Effectuer le suivi et l'évaluation selon les paramètres retenus dans le plan d'action</li> <li>■ Adapter et mettre à jour la politique familiale municipale et élaborer un nouveau plan d'action (habituellement après trois ans)</li> </ul>  |

## 59 MUNICIPALITÉS TRAVAILLENT À L'IMPLANTATION OU LA MISE À JOUR D'UNE POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

**01 Bas-Saint-Laurent** • Dégelis | Le Bic | Rimouski | Rivière-du-Loup | Saint-Clément | Saint-Eugène-de-Ladrière | Saint-Pascal | Saint-Valérien | Sainte-Luce-Luceville | Trois-Pistoles

**02 Saguenay Lac Saint-Jean** • Péribonka

**03 Québec** • Donnacona | Québec | Saint-Ubalde

**04 Mauricie** • La Tuque | Trois-Rivières

**05 Estrie** • Asbestos | Hatley | Lac-Mégantic | MRC Le Haut-Saint-François | Sherbrooke

**07 Outaouais** • Gatineau

**08 Abitibi Témiscamingue** • Laverlochère | Rouyn-Noranda | Trécesson | Val-d'Or

**09 Côte-Nord** • MRC Caniapiscau | Ragueneau

**12 Chaudière-Appalaches** • East Broughton | Lac-Etchemin | Lévis | Montmagny | MRC Lotbinière | Saint-Magloire | Sainte-Marie

**13 Laval** • Laval

**14 Lanaudière** • Notre-Dame-des-Prairies | Saint-Barthélemy | Terrebonne

**15 Laurentides** • Blainville | Deux-Montagnes | Lorraine | Mont-Tremblant | Pointe-Calumet | Rosemère | Saint-Colomban | Saint-Eustache | Saint-Jérôme | Sainte-Marthe-sur-le-Lac

**16 Montérégie** • Bromont | Châteauguay | Contrecoeur | Coteau-du-Lac | Mont-Saint-Hilaire | Saint-Basile-le-Grand | Saint-Constant | Sorel-Tracy

**17 Centre-du-Québec** • MRC Nicolet-Yamaska | Victoriaville



Marie-Hélène Fortin (travailleuse communautaire et chargée de projet), Lise Prévost (formatrice au Carrefour), Laurent Lessard (député provincial du comté de Frontenac), Paul Grenier (maire d'East Broughton), André Grégoire (conseiller municipal) et Marcel Roy (préfet de la MRC de L'Amiante).

7



POLITIQUES  
FAMILIALES  
MUNICIPALES



*East Broughton est  
une municipalité de  
2412 habitants*

# EAST BROUGHTON PENSE « FAMILLE »

*Le maire d'East Broughton, dans la région de Chaudière-Appalaches, Paul Grenier, a officiellement annoncé la mise en place d'une politique familiale dans sa municipalité.*



**L**e comité de coordination de la municipalité se dit prêt à entreprendre concrètement les procédures de ce projet municipal qui devrait se finaliser en mai 2004. Sous le thème **Grandir au cœur de la famille**, cette politique familiale veut assurer un milieu de vie favorable au développement des familles broughtonaises. Avec une telle politique, la municipalité désire non seulement valoriser la famille et l'enfance, mais aussi adapter le milieu de vie des parents afin qu'ils puissent concilier plus facilement le travail et la famille. À ces objectifs, s'ajoute également la volonté de prendre en considération la diversité des modèles familiaux et d'accorder une attention particulière aux besoins des enfants. C'est avec l'ensemble des partenaires engagés dans le domaine que le comité de coordination veut relever les défis d'une politique familiale, qui sera aussi un guide pour le conseil municipal lors des prises de décisions concernant des projets liés à la famille.

À la mi-septembre 2003, la population broughtonnaise fut consultée afin de tracer le portrait des familles et de connaître les besoins de celles-ci sur le plan des loisirs, de l'environnement, de la sécurité, des services, etc. Par la suite, les résultats de cette consultation sont rendus publics et un comité famille sera alors formé pour mettre en place les actions favorables aux familles. C'est en janvier 2004 que ces actions seront retenues.

La municipalité d'East Broughton pense déjà famille par l'organisation possible d'un concours de dessin auprès des élèves de l'école Paul-VI afin de trouver un logo pour la politique familiale. La travailleuse communautaire en charge de cette politique, Marie-Hélène Fortin, a recueilli les suggestions des citoyens pour l'application de la politique familiale municipale et pour la finalisation du questionnaire qui fut envoyé à plus de 700 familles.

# CONVERGENCE DANS LES COMMUNAUTÉS LOCALES



Quelques représentants de la délégation du Carrefour action municipale et famille: M. Abdou Salam Fall, sociologue de l'Institut fondamentale d'Afrique noire, M. Jacques Lizée, directeur général du CAMF, M. Pierre Boisvert, conseiller municipal de Sherbrooke, M<sup>me</sup> Réjane T. Salvail, maire de Sainte-Anne-de-Sorel, M<sup>me</sup> Colette Bédard, et M<sup>me</sup> Nadine Bourgeois, conseillère municipale d'Otterburn Park en compagnie de M<sup>me</sup> Lucie Fréchette, du Centre d'étude et de recherche en intervention sociale (CÉRIS) et de M. Louis Favreau, titulaire de la Chaire du Canada en développement des collectivités (CRDC) à l'Université du Québec en Outaouais.

**L**es 7 et 8 novembre derniers, le CAMF participait au colloque **Prévention, insertion, développement local. Convergence dans les communautés locales** à l'Université du Québec en Outaouais. Le colloque réunissait cinq grands réseaux d'organisations partenaires dans une recherche sur le développement local, recherche dirigée par Lucie Fréchette, Yao Assogba et Louis Favreau. La FQCC (Fédération québécoise des centres communautaires de loisir), la FQOCF (Fédération québécoise des organismes communautaires Famille), les CDEC (Corporations de développement économique communautaire), les CJE (Carrefour jeunesse Emploi) et le CAMF y avait délégué des participants des quatre coins du Québec. S'y sont ajoutés des participants de CLSC, de Régies régionales de la santé et des services sociaux, de cuisines collectives, de coopératives, de Centraide et de ministères des gouvernements du Canada et du Québec.

#### Une présence remarquée du CAMF

Avec une délégation de près de 25 participants, la présence du CAMF n'est pas passée inaperçue! Des présentations dynamiques de Jacques Lizée et de Pierre Boisvert en ont aussi fait une présence des plus appréciées.

La conférence d'ouverture de Louis Favreau, **Développement social et démocratie: des communautés citoyennes**, a solidement campé l'évolution de la conjoncture québécoise en matière de développement social et les enjeux liés au contexte sociopolitique actuel. Une question centrale en a émergé quant à l'exercice de la citoyenneté et la conservation de ce que l'on appelle communément le modèle québécois. Jacques Lizée y est allé par la suite d'une présentation sur l'évolution du CAMF et sur sa contribution au développement social du Québec par l'intermédiaire des politiques familiales. De son côté, Pierre Boisvert, en panel de clôture, a campé l'apport de la politique familiale à la dynamique territoriale de développement local à partir de l'expérience de Sherbrooke. Il a illustré comment on relève le défi d'une démarche concertée de réaménagement de la politique familiale dans la nouvelle ville de Sherbrooke. Messieurs Lizée et Boisvert ont mis en évidence l'indispensable synergie entre plusieurs acteurs du communautaire, pour que s'installent dans un territoire des conditions favorables au

développement des personnes, des familles et des communautés locales.

#### Une interpellation significative pour le CAMF

Les élus et les délégués du CAMF se sont montrés particulièrement intéressés par le déjeuner-causerie où Georges Letarte a présenté un portrait de l'action municipale québécoise en matière de développement local à partir de l'investissement dans divers secteurs sous juridiction municipale. Le conférencier a souligné que le recours des citoyens à leur municipalité est leur premier réflexe lorsqu'ils sont confrontés à des situations problématiques. Ils en attendent une action directe ou un travail de représentation auprès de l'État pour inciter ce dernier à intervenir.

M. Letarte, spécialisé en organisation communautaire et en développement régional, s'appuie sur les résultats d'une étude menée en 1998 dans la grande région de la capitale nationale (Québec). L'échantillon compte 78 municipalités dont la majorité sont des municipalités rurales mais qui au total rejoint une population concentrée à 80 % dans le périmètre urbain. Il expose, à partir des dépenses des municipalités, qu'en matière de développement social, l'action municipale s'exerce, entre autres, dans les champs de la santé et du bien-être – particulièrement dans une perspective préventive – dans le maintien de la sécurité et dans l'aménagement du territoire, plus spécifiquement en favorisant le renforcement des communautés et du tissu social et l'accès aux services de proximité. Comme il l'écrit pour les actes du colloque, les municipalités «facilitent le développement des personnes et la participation sociale, entre autres, par l'accessibilité aux activités récréatives et culturelles et par des politiques de soutien aux familles. Elles peuvent favoriser la participation à la vie démocratique dans des conseils de quartiers, faciliter l'intégration culturelle des nouveaux arrivants et s'assurer de la qualité environnementale. Bref, les municipalités peuvent agir fortement sur la qualité de vie dans les communautés et le code municipal leur permet un large éventail d'initiatives malgré l'encadrement des politiques sectorielles nationales».

#### Les fréquentations du CAMF

Le colloque n'a pas que suscité le questionnement et la réflexion. Il a mis en interaction des intervenants, élus, professionnels et gestionnaires, tous intéressés par le développement local mais peu habitués à travailler ensemble.

Le colloque, oserais-je dire, a agi comme entremetteur. Des organisations, dont le CAMF, ont entrepris des «fréquentations». Au delà de préjugés dont nous nous sommes moqués ensemble, les partenaires se sont reconnus participants de la même grande cause du développement social.

Il semble que les fréquentations ont même attisé le désir! On m'a chuchoté que le CAMF songeait à inviter à son prochain colloque quelques partenaires qu'il aurait connus de plus près les 7 et 8 novembre. L'aventure se poursuit.

#### Lucie Fréchette

Coordonnatrice du Centre d'étude et de recherche en intervention sociale (CÉRIS) Université du Québec à Hull

## PARTENARIAT MAMSL ET CAMF

**L**e Carrefour est très heureux du partenariat établi avec le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir relativement au développement des politiques familiales municipales. La nouvelle convention a débuté au cours de 2003 et s'échelonne sur trois ans.

De plus, le CAMF salue la nomination récente de M<sup>me</sup> Louise Houde, de la Direction du partenariat du MAMSL au conseil d'administration du Carrefour à titre de membre observateur.

Enfin, le Carrefour tient à souligner l'engagement continu de ce ministère depuis sa création, engagement qui a contribué à son développement et à son rayonnement dans le secteur municipal.



# AMÉNAGER LA VILLE POUR LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS



par M<sup>me</sup> Sylvie Jutras, département de psychologie de l'UQAM

Qu'est-ce qui incite les parents à choisir un endroit plutôt qu'un autre pour y vivre leur vie de famille? Il est évident que, lorsque possible, le choix des parents se portera vers une municipalité qui se préoccupe d'aménager son environnement en pensant au bien-être des enfants.

Il est donc grand temps que promoteurs, développeurs, hommes et femmes politiques, urbanistes, personnel des services municipaux et propriétaires pensent aux enfants dans leur plan d'aménagement de l'espace.

Pourquoi le faire, où agir, comment y arriver? Madame Sylvie Jutras a abordé ces questions. Elle répond au pourquoi, identifie les lieux, suggère des pistes de solution dans un texte que la revue vous présente dans ce numéro et complétera dans les suivants.

## C'est à ne pas manquer!

Vous connaissez tous les messages en promotion de la santé et promotion de l'activité physique qui exhortent les enfants à aller jouer dehors. Ces messages ont leur raison d'être puisque, selon divers observateurs, les enfants d'aujourd'hui passent moins de temps à jouer dehors qu'autrefois.

Plusieurs raisons peuvent expliquer pourquoi les enfants sont plus casaniers:

- la popularité des jeux vidéos et d'Internet
- la fréquentation plus intensive des milieux de garde
- l'organisation plus systématique des loisirs des enfants
- la présence parentale moins assidue au foyer.

Mais la qualité de l'environnement urbain offert actuellement aux enfants n'influence-t-elle pas aussi cette tendance?

Nous vivons quotidiennement dans des environnements sans bien nous rendre compte que ceux-là peuvent sérieusement influencer sur notre bien-être. L'influence de l'environnement physique sur les enfants est encore plus cachée et bien souvent pernicieuse.

Qui planifie les cadres de vie? Les adultes. Et en fonction de qui le font-ils? Assurément pas des enfants. C'est difficile pour un enfant d'ouvrir une porte, de monter dans un autobus, même de voir où il va. Les enfants sont vulnérables en raison de leur condition physique, parce qu'ils n'ont pas l'expérience pour composer avec leur environnement, parce qu'ils sont moins mobiles et parce qu'ils dépendent des adultes.

Ces difficultés sont décuplées pour les enfants pauvres, parce que leur environnement est plus dégradé que celui des mieux nantis et parce que les conditions de leur famille ne leur permettent pas d'y échapper.

Nous allons voir comment ces menaces se présentent dans la vie des enfants de milieu urbain. Parce que les difficultés sont plus criantes pour les enfants de milieu défavorisé, je vais insister davantage sur leur situation. J'ose espérer que vous ne serez pas trop découragés, mais plutôt enthousiastes à l'idée de ce qu'on peut déjà faire pour améliorer la situation des enfants. Je mettrai donc l'accent sur quelques pistes

d'action possibles, tant sur les plans de l'intervention, des politiques ou de la recherche.

Nous commencerons en examinant les lieux fréquentés par les enfants. Puis, nous aborderons l'impact des nuisances et des catastrophes environnementales.

## Lieux fréquentés par les enfants

Considérons les effets de milieux de vie fréquentés par la majorité des enfants: la maison, les espaces extérieurs adjacents à la maison, les éléments naturels du paysage urbain, les terrains de jeu, les milieux de garde, les écoles et les espaces intérieurs de divertissement et d'interaction sociale.

### 1. Maison

Les enfants passent beaucoup de temps à la maison, particulièrement les jeunes enfants et les adolescents. Or, une maison de piètre qualité affecte la santé à travers des processus physiologiques et psychologiques.

Le bruit à l'intérieur et à l'extérieur de la maison nuit au développement cognitif et au développement du langage chez l'enfant.

Une densité de population élevée à l'intérieur du logement est associée à des problèmes respiratoires et digestifs. Elle a un impact néfaste sur le développement cognitif et le développement du vocabulaire. La densité de population élevée est reliée au stress, à l'agression, la colère, la dépression, et la détresse psychologique.

L'aménagement déficient est souvent source d'accidents pour les enfants: un mauvais éclairage dans les escaliers, une cuisine mal conçue ou un balcon endommagé.

De plus, dans les maisons densément peuplées, détériorées ou non sécuritaires, les prohibitions sont fréquentes, ce qui entrave l'exploration et la stimulation nécessaires aux jeunes.

Les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables vivent dans les logements les moins désirables: au Canada, près de 35 % des enfants de familles défavorisées vivent dans des logements de piètre qualité.

Le développement de ces enfants n'est donc pas soutenu par leur environnement quotidien le plus immédiat.

### Pistes d'actions possibles

- Offrir des habitations à loyer modique, ce qui constitue une économie pour une société.
- Aider les familles à se trouver un logement adéquat, qui soutient le développement des enfants.
- Pour prévenir les blessures, modifier d'abord l'environnement, puis les comportements.

### 2. Espaces extérieurs adjacents à la maison

Les espaces où les enfants préfèrent jouer sont situés près de la maison. Or, les craintes quant à la sécurité des enfants restreignent de façon croissante les endroits où ils peuvent aller à l'extérieur de leur maison. Je pense au trafic, à la déviance et la criminalité, ainsi qu'à la détérioration de l'environnement.

Cela est pire pour les enfants de familles pauvres parce que leur quartier est plus menaçant. Ils sont donc confinés à un logement qui offre peu de possibilités, alors que leur famille n'a pas les ressources pour échapper à ces obstacles, par exemple, en partant faire du ski ou un tour à la campagne.

Or, les enfants qui ne peuvent jouer à l'extérieur sont moins indépendants, moins à l'aise avec les autres enfants et moins compétents sur le plan moteur.

### Pistes d'actions possibles

Faire de la rue un espace véritablement public, qui tienne compte:

- des caractéristiques
- des besoins des enfants.

### Offrir un aménagement diversifié:

- terrains de jeu
  - rues accueillantes
  - nature à proximité
- ... À suivre dans le prochain numéro d'avril.

### Référence

Jutras, S. (2003). Allez jouez dehors! Contribution de l'environnement urbain au développement et au bien-être des enfants. *Psychologie canadienne*, 44, 257-266.



# 10



LES  
FAMILLES  
DANS LE  
MONDE

# LA FAMILLE SANS FRONTIÈRES

*L'Organisation mondiale de la famille (OMF) et le Carrefour*

**E**n 2001, le Carrefour joignait les rangs de l'OMF. Le représentant du CAMF est le directeur général, Jacques Lizée. Il occupe une de cinq vice-présidences mondiales. Au niveau municipal, les municipalités de Blainville et de Sainte-Anne-de-Sorel sont également membre de l'Organisation.

L'OMF est une organisation non gouvernementale (ONG) internationale regroupant des gouvernements, des centres et des instituts de recherche ainsi que des organisations communautaires en lien avec les familles. Deux dossiers majeurs sont actuellement en cours à l'OMF et seront éventuellement mis de l'avant au niveau local par la Région Nord-Amérique. Il s'agit de la question sur la ruralité et la famille ainsi que la promotion de la politique familiale globale.

### **1. Pour une meilleure prise en compte des familles rurales (OMF)**

Même si l'urbanisation s'est amplifiée ces dernières années, il ne faut pas oublier que plus d'une famille sur deux vit en milieu rural. Compte tenu de plusieurs enjeux relatifs à cette situation, dont leur éloignement des centres de décision, un principe doit guider l'action: celui de permettre aux familles rurales d'exprimer leurs aspirations, d'être actrices de leur avenir, d'être reconnues comme interlocutrices des pouvoirs publics à travers leurs organisations, associations ou groupements et d'avoir un meilleur accès aux services.

### **2. Commission Politique familiale globale (OMF)**

Vu le contexte de la société d'aujourd'hui, il est plus que nécessaire de considérer la famille dans sa globalité. Il est impératif d'organiser et de coordonner l'interaction des acteurs soucieux de la politique familiale, tant publics que privés, tant représentatifs et collectifs qu'individuels, tant de recherche et d'analyse que de décision ou d'action.

### **3. Décade de l'Année internationale de la famille (AIF + 10)**

L'OMF travaille actuellement à la promotion d'un Sommet mondial de la décade de l'Année internationale de la famille de 1994. On nomme l'événement AIF + 10. Contribution à la préparation du grand Sommet de 2004, la conférence vient répondre aux attentes de l'ONU de voir réaliser des activités régionales et nationales préparatoires au Sommet. Conséquemment, le résultat des travaux de la Conférence Nord-Amérique fera partie du bilan mondial qui sera fait par l'organisation mondiale, l'OMF, lors du Sommet de novembre 2004.





# DU TEMPS POUR LA FAMILLE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

*Déclaration sur l'importance du temps pour les familles*

**L**a déclaration sur l'importance du temps pour les familles est mise de l'avant par l'Organisation mondiale de la famille (OMF), Région nord-américaine, et par le Carrefour action municipale et famille du Québec. La Conférence nord-américaine sur la famille, tenue à Longueuil, Québec, du 23 au 26 mai dernier, et dont le thème était **Du temps pour la famille, c'est l'affaire de tous** a mis en évidence le fait que nos sociétés ont trop longtemps pensé que la vie de famille allait de soi et que la capacité d'adaptation des familles à l'organisation sociale était sans limites.

La réalité est tout autre et il importe donc de susciter, sans tarder, une réaction collective pour procurer aux familles, et aux parents en particulier, le soutien nécessaire pour leur permettre d'assurer un bon équilibre entre leur vie familiale et leur vie sociale. L'action en faveur des familles doit, de ce fait, être considérée comme un investissement collectif, essentiel à tout programme de développement durable.

C'est dans ce contexte qu'une déclaration sur l'importance du temps pour les familles fut adopté par l'Organisation mondiale des familles Région Nord-Amérique et le Carrefour action municipale et famille.

## Poser les fondements d'une politique familiale

L'établissement d'une politique familiale repose sur la reconnaissance des principes suivants:

- ▣ Reconnaître la famille comme premier milieu de vie de l'enfant.
- ▣ Réaffirmer le droit des parents en tant que premiers responsables des enfants à être reconnus comme des acteurs importants dans toutes initiatives qui concernent les familles.
- ▣ Déterminer les responsabilités individuelles et collectives en ce qui concerne le bien-être et l'épanouissement des familles.
- ▣ Évaluer à tous les niveaux d'intervention, mais en particulier dans les communautés locales, l'impact des actions et mesures sociales, économiques et politiques sur la vie des familles.

- ▣ Favoriser le développement de liens de solidarité entre les familles et en faveur des familles.

## La déclaration propose de reconnaître les « temps de la vie quotidienne » de la famille

La vie quotidienne d'une famille se partage en plusieurs plages qui marquent les temps de la vie quotidienne qui ont chacune leur importance dans «l'économie familiale». On pourrait ramener à six le nombre de ces plages de temps.

- ▣ Temps des relations familiales et intergénérationnelles, marqué par les relations interpersonnelles au sein de la famille
- ▣ Temps du travail rémunéré, occupé par les fonctions exercées dans le cadre d'un emploi
- ▣ Temps des tâches familiales et domestiques, nécessaires au bon fonctionnement de la famille
- ▣ Temps de l'éducation scolaire, consacré aux relations famille/école
- ▣ Temps du loisir et de la culture, dont l'objet est l'épanouissement personnel des membres de la famille
- ▣ Temps du civisme, consacré à l'engagement social.

## Adopter une politique familiale globale pour concerter les actions en faveur des familles

Pour harmoniser et vivre pleinement les temps de la vie quotidienne, il devient impérieux que les différents acteurs, touchés par ces divers temps, se concertent pour réaliser une approche transversale, c'est-à-dire décloisonnée et coordonnée pour réaliser les actions et les initiatives en faveur des familles.

Pour atteindre ce résultat, une politique familiale globale se révèle le moyen à privilégier. Cette politique familiale globale, prônée par l'Organisation mondiale de la famille, suppose les conditions préalables suivantes:

- ▣ Volonté politique cohérente et coordonnée, traduite en un plan d'action concertée.
- ▣ Participation de tous les acteurs: gouvernements à tous les niveaux, organisations non gouvernementales, entreprises privées, organismes de

recherche et d'experts, y compris les familles elles-mêmes. Cette mise en commun des ressources implique le développement de programmes d'éducation, la structuration conséquente des communications et un travail de coordination réalisé au moyen de rencontres planifiées de ces divers acteurs.

- ▣ Approche des problèmes et des solutions sur une base intersectorielle et interdisciplinaire.
- ▣ Création d'une culture de partenariat et de coopération qui implique le respect des droits, la tolérance, la solidarité et une interaction étroite, notamment entre gouvernements et ONG.
- ▣ Allocation de ressources suffisantes.
- ▣ Mise en place des services et des infrastructures nécessaires.
- ▣ Accès du personnel professionnel et bénévole à une formation adéquate.
- ▣ Constitution de bases de données contenant les éléments dûment observés des problèmes touchant particulièrement les familles.
- ▣ Élaboration de programmes de recherches à partir de ces données.

## Développer une culture de société axée sur la famille

La présente déclaration pourra trouver sa pleine justification à la condition que se développe une culture de société axée sur la famille. La communauté naturelle qu'elle représente doit devenir un cadre de vie à partir duquel nos sociétés vont se bâtir.

Cette déclaration doit être déposée auprès de toutes les instances où se prennent des décisions qui ont un impact sur «les temps de la vie quotidienne» des familles: communautés locales, régionales, nationales et internationales. Les promoteurs de cette déclaration vont faire le nécessaire pour en saisir les Nations unies afin que cette assemblée des nations puisse faire sienne cette déclaration et que ses pays membres la reprennent à leur compte dans leur pays respectif afin d'obtenir une adhésion forte de tous les milieux de vie de leur société.

# 12



LE  
RENDEZ-  
VOUS  
ANNUEL



Le Carrefour est très heureux d'ajouter une autre région du Québec pour la tenue de son événement rassembleur annuel. **La municipalité, un milieu de vie énergisant.** C'est chose connue, le développement du milieu de vie ça concerne tous les citoyens et les citoyennes. Ainsi, c'est l'ensemble des partenaires d'une communauté qui favorise la qualité du milieu de vie. Lorsque toute la collectivité est invitée à mettre la main à la pâte, on crée un milieu de vie dynamique qui s'appuie sur le tissu humain. La municipalité, gouvernement local où le citoyen se reconnaît, devient alors un acteur majeur dans le devenir global d'un milieu de vie.

Le 16<sup>e</sup> colloque du Carrefour à Shawinigan se veut une occasion privilégiée de réunir tous ceux et celles pour qui la famille est une priorité dans leur projet de vie et qui souhaitent être contagieux à cet égard. Vous faites partie de cette source d'énergie municipale que constitue la collectivité! Cet événement vous concerne.

**Inscrivez dès maintenant ces dates à votre calendrier.  
C'est le rendez-vous municipal/famille annuel!**

## LA PRODUCTION DES ACTES DU 15<sup>e</sup> COLLOQUE VA BON TRAIN!



M. Pierre Gingras, président du Carrefour et président de l'Organisation mondiale de la famille-région Nord-Amérique, M. Jacques Olivier, maire de Longueuil, M<sup>me</sup> Johane Fontaine-Deshaies, conseillère municipale de Longueuil, M. Bertrand Girard, conseiller municipal de Longueuil et membre du Conseil d'administration du Carrefour et M. Jacques Lizée, directeur général du Carrefour et vice-président finance de l'Organisation mondiale de la famille.

**Les Actes du 15<sup>e</sup> Colloque «Du temps pour la famille c'est l'affaire de tous»** Longueuil, mai 2003  
*La production des actes va bon train. La sortie du document est prévue en début d'année.*

La préparation du document bénéficie de la précieuse collaboration du Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie (RCPEM) et est coordonnée par M<sup>me</sup> Nathalie Sapina. Le caractère international de l'événement enrichit les contenus et rend plus complexe la réalisation des actes.



La communication des chefs de file municipaux

[www.comstrategie.com](http://www.comstrategie.com)  
514-844-1678

## 16<sup>e</sup> COLLOQUE

28, 29 et 30 MAI 2004  
SHAWINIGAN

*Le prochain colloque aura lieu en Mauricie pour une première fois alors que la ville de Shawinigan recevra le 16<sup>e</sup> colloque.*



La mairesse de Shawinigan, M<sup>me</sup> Lise Landry entourée de M<sup>me</sup> Josette Allard-Gignac, conseillère municipale et présidente du comité famille de Shawinigan et de M. Jacques Lizée, directeur général du Carrefour.

## VOUS AIMERIEZ ACCUEILLIR LE 17<sup>e</sup> COLLOQUE EN 2005?

C'est dès maintenant qu'il faut y penser. Le Carrefour lance un appel de candidature aux municipalités intéressées à être l'hôte du Colloque de 2005.

Un comité d'étude des demandes fera des recommandations au cours de l'hiver 2004 et la municipalité ou MRC retenue viendra faire l'annonce lors du prochain Colloque, soit une année avant la tenue de l'événement. Pour obtenir un dossier de candidature: [info@carrefourmunicipal.qc.ca](mailto:info@carrefourmunicipal.qc.ca)

## Calendrier

**19 et 20 février 2004**

Colloque sur l'éthique et les changements familiaux (partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles). Pour plus de renseignements: <http://partenariat-familles.inrs-ucs.quebec.ca>

**9 au 15 mai 2004**

Semaine québécoise des familles

**15 mai 2004**

Journée internationale des familles

**28, 29 et 30 mai 2004**

16<sup>e</sup> Colloque Action municipale et famille, Shawinigan

**28 mai 2004**

Assemblée générale du Carrefour action municipale et famille

**29 mai 2004**

Remise des Prix action municipale et famille